

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 19888  
Numéro SIREN : 822 346 433  
Nom ou dénomination : 75-MUSIC

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2022 sous le numéro de dépôt 131815

**LIONEL MARUANI**  
**Commissaire aux Comptes**  
**Membre de la Compagnie de Paris**

**75-MUSIC**

=====

**Rapport du Commissaire à la transformation et du Commissaire aux  
comptes de la société 75-MUSIC, Société à Responsabilité limitée, en  
Société par actions simplifiée**

=====

**Articles L.223.43 et L.224-3 du Code de Commerce**

Aux Associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 7 octobre 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse sur la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur les valeurs des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

### **1. Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelles de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse au 31 décembre 2021 est la suivante :

- Les derniers comptes annuels clos le 31 décembre 2021, n'ont pas fait l'objet d'un audit de notre part. Il font apparaître un chiffre d'affaires de 206 826€ sur 12 mois.
- le résultat net de l'exercice fait ressortir un profit de 58 311€ € exclusivement liée à l'exploitation, les résultats financier et exceptionnel étant nul.
- les capitaux propres au 31 décembre 2021 s'élèvent à 523 579€ et le total des dettes de 235 918€.
- l'actif immobilisé de la société est nul.
- Les disponibilités s'élèvent à 644 911€
- Il a été également établi une situation intermédiaire au 31 juillet 2022 qui fait ressortir un résultat de 88 772€



## **2. Mission du commissaire à la transformation**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à :

- contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement de la des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier ne nous a été signalé.

Fait à Paris le 7 octobre 2022

Le Commissaire à la transformation



**Lionel MARUANI**

Membre de la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes de Paris